

Durée :

0,5 jour (3,5 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Personnels chargés des actions de prévention, d'information et d'intervention.

Aucune connaissance particulière n'est demandée.

Notre intervenant :

Titulaire du diplôme de SSIAP 3 (chef de service de sécurité incendie)
Diplômé de l'institut supérieur de la sécurité incendie (CT INSSI)

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : A déterminer

Horaires : 08h30 12h00

Coût :

Nous consulter

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Savoir réagir efficacement face à une détection incendie
- Etre capable d'utiliser de façon autonome le système de sécurité incendie de l'établissement

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Exposés théoriques avec ateliers pratiques (avec matériel pédagogique).
Formation adaptée aux risques majeurs et aux spécificités de l'entreprise.
Remise d'un document de synthèse.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **Connaitre :**
 - la composition d'un système de sécurité incendie
 - le système de détection incendie
 - le système de mise en sécurité incendie
 - les niveaux d'accès
- **Savoir réagir en cas :**
 - d'alarme feu
 - de défaut ou dérangement
- **Savoir :**
 - mettre en/hors service une zone de détection
 - mettre en/hors essai une zone de détection
 - utiliser les commandes manuelles des organes de sécurité
 - déclencher l'alarme
 - réarmer le système (E.C.S, C.M.S.I, D.A.S)
- **Entretien, vérifications et contrôles :**
 - Entretien et signalisation,
 - Vérifications techniques,
 - Contrôle,
 - Autres obligations de l'exploitant.
- **Pratique :**

- manipulation d'un simulateur.
- Mises en situation sur le SSI de l'établissement et les plans de l'établissement (avec ou sans manipulations du SSI)
- Visite des installations S.S.I de l'établissement

■ **Programme conforme aux règlements de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public et dans les immeubles de grande hauteur et aux normes S.S.I.**